



**COMMUNE DE
FAVERGES-SEYTHENEX**
(Haute-Savoie)

**COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 MARS 2019**

Le mercredi 27 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de FAVERGES-SEYTHENEX, dûment convoqué le jeudi 21 mars, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Marcel CATTANEO, Maire.

PRESENTS : Marcel CATTANEO, *Maire*,

Paul CARRIER, *maire délégué de Faverges*, Jacky GUENAN, *maire délégué de Seythenex*, Sylviane REY, Christian BAILLY, Nelly THELIER, Alfred GOLLIET-MERCIER, Marie-Pierre JAUSSAUD, Jean-Louis MERLE, Françoise KLEMENCIC, Michel GUILLOUX, Laurent RIQUIER, *adjoints au maire*, Sonia GIFFORD, Roland BLAMPEY, Michèle BOSA, Jeannine PEGAZ, William ZOLLINGER, Alain CHAPPELLUS, Louise BAKER, Violaine ROUX, Sylvain PUGET, André GRUFFAZ, Anne-Marie BERNARD, Khaled ADJERIME, Eric GERDIL, Patrick DUC, Emmanuelle PERRET, Yves CHAPPAZ, Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, Martine BRASSOUD, *conseillers municipaux*.

ABSENTS REPRESENTES : Jean-Philippe MARTINET pouvoir à Christian BAILLY, Jean-Michel LAFAY pouvoir à Marie-Pierre JAUSSAUD, Sébastien JUND pouvoir à Violaine ROUX, Sarah DI-GLERIA pouvoir à Eric GERDIL, Valérie AMADIO pouvoir à Emmanuelle PERRET, Jean-François FREALLE pouvoir à Patrick DUC, Jeannie TREMBLAY pouvoir à Claude GAILLARD à partir du point 38, Louise BAKER pouvoir à Paul CARRIER à partir du point 38.

EXCUSES : Isabelle THOUNY-SONNET.

Conseillers en exercice : 38

Conseillers présents au jour de la séance : 31 puis 29

Conseillers représentés : 6 puis 8

Conseillers absents ou absents excusés : 1

Secrétaire de Séance : Sonia Gifford.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Marcel CATTANEO, Maire.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.



VU pour affichage le 28 mars 2019

Le Maire

1 – Approbation du procès-verbal des derniers Conseils Municipaux

A la majorité des suffrages exprimés par 30 voix pour, 5 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration et Yves Chappaz) et 3 abstentions (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine Brassoud), le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 décembre 2018

A la majorité des suffrages exprimés par 31 voix pour Jeannie Tremblay ne prend pas part au vote, 4 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration et Yves Chappaz) et 2 abstentions (Claude Gaillard, Martine Brassoud), le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 5 février 2019.

2 – Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Sonia GIFFORD, en qualité de secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3 – Approbation du choix du délégataire et du contrat de concession pour la conception, réalisation, financement des travaux de modernisation et l'exploitation du réseau de chaleur de la Ville de Faverges-Seythenex [Délibération n° Del.2019-II-30]

A l'unanimité, le conseil municipal

- 🗳️ approuve le choix du soumissionnaire DALKIA en qualité de Délégataire du réseau de chaleur urbain de la Ville de Faverges-Seythenex,
- 🗳️ approuve les termes du contrat de concession et l'ensemble de ses annexes tel que résultant du processus de négociation de la délégation de service public avec ledit soumissionnaire
- 🗳️ autorise le maire de FAVERGES-SEYTHENEX à signer le contrat de concession pour la conception, la réalisation le financement des travaux de modernisation et l'exploitation du réseau de chaleur de la Ville de Faverges-Seythenex

4 - Election de huit membres du conseil municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et retrait de la délibération n° Del.2019-I-01 du 5 février 2019 [Délibération n° Del.2019-II-31 annulée et remplacée par la Délibération n° Del.2019-II-31.1 pour erreur matérielle]

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour, 3 contre (Anne-Marie Bernard, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration) 2 abstentions (Khaled Adjerime et Yves Chappaz), le conseil municipal approuve le retrait de la délibération n° Del.2019-I-01 du 5 février 2019, et l'élection de huit membres appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à savoir :

- ✓ Monsieur le Maire (Président de droit)
- ✓ Monsieur Michel GUILLOUX
- ✓ Madame Marie-Pierre JAUSSAUD
- ✓ Madame Michèle BOSA
- ✓ Monsieur Christian BAILLY
- ✓ Madame Jeanine PEGAZ
- ✓ Monsieur Patrick DUC
- ✓ Monsieur Claude GAILLARD
- ✓ Monsieur William ZOLLINGER

5 - Acquisition de parcelles de terrain cadastrées section C n° 1650-1651-1652-1883-1884-1653-1767 situées au lieu-dit "Les Epinettes" – 74210 FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2019-II-32]

A la majorité des suffrages exprimés par 26 voix pour et 5 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration et Yves Chappaz), le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles cadastrées section C n° 1650-1651-1652-1883-1884-1653-1767, d'une superficie totale de 6 411 m² faisant aujourd'hui office de parking à la société ST DUPONT, pour un montant s'élevant à la somme de 200 000 Euros et la mise en place de la convention de mise à disposition moyenne redevance au profit de la société ST DUPONT.

6 - Avenir de l'eau potable : reprise en régie du service d'eau potable et conclusion d'une convention d'entente [Délibération n° Del.2019-II-33]

A la majorité des suffrages exprimés par 24 voix pour, 9 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration, Patric Duc, Jean-François Fréal par sa procuration, Yves Chappaz, Valérie Amadio par sa procuration, Emmanuelle Perret) 5 abstentions (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine Brassoud, André Gruffaz et Roland Blampey), le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2018 dressés par le Comptable Public de Faverges, lesdits documents ayant pu être consultés auprès des Services Financiers de la Mairie de Faverges dès l'envoi de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du mercredi 27 mars 2019 à savoir à compter du jeudi 21 mars 2019.

7 – Approbation des comptes de gestion 2018 [Délibération n° Del.2019-II-34]

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration et Yves Chappaz), le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2018.

8 - Désignation d'un Président de séance pour la partie consacrée à l'approbation des comptes administratifs 2018 [Délibération n° Del.2019-II-35]

A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil et Sarah Di Gléria par sa procuration), le conseil municipal approuve la candidature de Mme Nelly THELIER en qualité de Présidente de séance pour la partie consacrée à l'approbation des comptes administratifs 2018.

9 - Approbation du compte administratif 2018 du budget principal de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2019-II-36]

A la majorité des suffrages exprimés par 26 voix pour, 12 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration, Patric Duc, Jean-François Fréal par sa procuration, Yves Chappaz, Valérie Amadio par sa procuration, Emmanuelle Perret, Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine Brassoud), le conseil municipal approuve le Compte Administratif 2018 du budget principal de la Commune de Faverges-Seythenex.

10 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe Remontées Mécaniques La Sambuy [Délibération n° Del.2019-II-37]

A la majorité des suffrages exprimés par 29 voix pour, 9 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration, Patric Duc, Jean-François Fréal par sa procuration, Yves Chappaz, Valérie Amadio par sa procuration, Emmanuelle Perret), le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget Remontées Mécaniques La Sambuy.

11 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe du Service des Eaux affermage Faverges [Délibération n° Del.2019-II-38]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe du Service des Eaux Affermage Faverges.

12 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe du Service des Eaux Régie Seythenex [Délibération n° Del.2019-II-39]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe du Service des Eaux régie Seythenex.

13 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe de la Forêt Communale de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2019-II-40]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la Forêt communale de la Commune de Faverges-Seythenex.

14 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe de la Section du Couchant de la Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2019-II-41]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la Section du Couchant de la Commune de Faverges-Seythenex.

15 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe de la Section de Frontenex [Délibération n° Del.2019-II-42]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la Section de Frontenex de la commune de Faverges-Seythenex.

16 - Approbation du compte administratif 2018 du budget annexe de la Section des Combes - Commune de FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2019-II-43]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2018 du budget annexe de la Section des Combes de la Commune de Faverges-Seythenex.

17 - Affectation des résultats du compte administratif 2018 du Budget principal [Délibération n° Del.2019-II-44]

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour, 4 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria) et 1 abstention (Yves Chappaz), le conseil municipal approuve les affectations des résultats du budget principal Faverges-Seythenex.

18 - Affectation des résultats du compte administratif 2018 du Budget annexe de la Section du Couchant de la Commune de Seythenex [Délibération n° Del.2019-II-45]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les affectations des résultats du compte administratif 2018 du budget annexe de la Section du Couchant de la Commune de Seythenex.

19 - Approbation des projets de Budgets Primitifs 2019 [Délibération n° Del.2019-II-46]

A la majorité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 12 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration, Patrick Duc, Jean-François Fréal par sa procuration, Yves Chappaz, Valérie Amadio par sa procuration, Emmanuelle Perret, Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine Brassoud), 1 abstention (Roland Blampey) le conseil municipal approuve le Budget principal communal ;

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour, 5 contre (Patrick Duc, Jean-François Fréal par sa procuration, Yves Chappaz, Valérie Amadio par sa procuration, Emmanuelle Perret), le conseil municipal approuve le Budget des Remontées mécaniques de la station de la Sambuy ;

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget du service des Eaux (affermage), le budget du service des Eaux (régie), le budget de la forêt communale, le budget de la section du Couchant, le budget de la section du Levant, le budget de la section de Frontenex.

20 - Attribution de subventions aux Associations Culturelles, Scolaires, Sociales et Sportives [Délibération n° Del.2019-II-47]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'octroi de subventions aux associations culturelles, scolaires, sociales et sportives mentionnées au titre de l'année 2019.

21 – Attribution de subventions au Centre social et culturel "La Soierie" – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-48]

A la majorité des suffrages exprimés, par 33 voix pour, Anne-Marie BERNARD et Khaled ADJERIME ne prennent pas part au vote, 5 abstentions (Jeannie TREMBLAY, Claude GAILLARD, Martine BRASSOUD, Eric GERDIL et Sarah DI-GLERIA par sa procuration) le conseil municipal approuve le versement de subventions au Centre social et culturel "La Soierie" au titre de l'année 2019 d'un montant total de 217 450,00 €uros qui se répartissent de la manière suivante :

- Centre social et culturel "La Soierie" Fonctionnement	=	211 950,00 €uros
- Carnaval	=	5 500,00 €uros

22 - Attribution de subvention à l'Association Faverges-Environnement – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-49]

A l'unanimité Jeannie TREMBLAY ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement de subventions l'Association Faverges-Environnement d'un montant de 2 000 €uros.

23 - Attribution de subvention à l'Association Faverges-Roncobello – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-50]

A l'unanimité, Françoise KLEMENCIC ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement de subventions l'Association Faverges-Environnement d'un montant de 300 €uros.

24 - Attribution de subvention au Sou des Ecole de Seythenex – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-51]

A l'unanimité, Louise BAKER ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement de subventions l'Association Faverges-Environnement d'un montant de 600 €uros.

25 - Attribution de subventions à l'Ecole de Musique Municipale Robert Stäubli – Année 2019
[Délibération n° Del.2019-II-52]

A l'unanimité, Louise BAKER ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement de subventions au profit de l'Ecole de Musique municipale Robert Stäubli au titre de l'année 2018 d'un montant total de 138 400,00 €uros et se répartissant de la façon suivante :

- Ecole de Musique municipale	=	132 400 €uros
- Festival des sources sonores	=	6 000 €uros.

26 - Attribution de subventions à l'Association "Les Amis de Viuz-Faverges" – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-53]

A l'unanimité, Patrick DUC ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement de subventions au profit de l'Association "les Amis de Viuz-Faverges" au titre de l'année 2019 d'un montant total de 19 700,00 €uros et se répartissant de la façon suivante :

- Amis de Viuz-Faverges - Fonctionnement	=	1 700,00 €uros
- Amis de Viuz-Faverges – Emplois aidés	=	18 000,00 €uros

27 - Attribution d'une subvention au Club Sportif Favergien Basket-Ball – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-54]

A l'unanimité, Michel GUILLOUX ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention d'un montant total de 4 200 €uros au profit du CSF Basket-Ball au titre de l'année 2019.

28 - Attribution d'une subvention à l'Association "Espérance Favergienne" – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-55]

A l'unanimité, Anne-Marie BERNARD et Khaled ADJERIME ne prennent pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'Association "Espérance Favergienne" au titre de l'année 2018 d'un montant total de 10 200,00 €uros et se répartissant comme suit :

- Espérance Favergienne Fonctionnement	=	7 200,00 €uros
- Espérance Favergienne exceptionnelle	=	3 000,00 €uros.

29 – Attribution d'une subvention à l'Association "Espérance Favergienne" – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-55.1]

A l'unanimité, Violaine Roux ne prend pas part au vote, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention à l'Association "Shotokan Karaté" au titre de l'année 2019 d'un montant total de 2 000,00 €uros.

30 - Fixation des taux communaux des impôts locaux pour l'année [Délibération n° Del.2019-II-56]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve sans augmentation par rapport à l'année 2018, les taux communaux des trois taxes directes locales pour 2019.

31 - Fixation des tarifs de la restauration municipale et accueil périscolaire au 01/09/2019 [Délibération n° Del.2019-II-57]

A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix pour, 3 contre (Jeannie Tremblay, Claude Gaillard, Martine Brassoud), le conseil municipal approuve les tarifs de la restauration municipale et aux activités périscolaires applicables au 1^{er} septembre 2019.

32 - Mise en place du paiement en ligne sur le portail citoyen [Délibération n° Del.2019-II-58]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la mise en place du paiement en ligne sur le portail citoyen.

33 - Détermination du taux de promotion d'avancement de grade [Délibération n° Del.2019-II-59]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les taux de promotion pour les avancements de grades du personnel communal à 100 %.

34 - Modification du tableau des effectifs : suppressions et créations de postes [Délibération n° Del.2019-II-60]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le tableau des effectifs actualisé et arrêté à la date du 1^{er} avril 2019.

35 - Approbation de l'avenant au règlement de fonctionnement de la halte-garderie "Graines d'Eveil" à effet du 1^{er} août 2019 [Délibération n° Del.2019-II-61]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant au règlement de fonctionnement de la halte-garderie "Graines d'Eveil", à effet du 1^{er} août 2019.

36 - Accueil de loisirs sans Hébergement – Approbation de la Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie relative au versement de la prestation de service Accueil de Loisirs (ALSH) "Périscolaire" [Délibération n° Del.2019-II-62]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie relative au versement de la prestation de service Accueil de Loisirs (ALSH) "Périscolaire"».

37 - Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie [Délibération n° Del.2019-II-63]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la poursuite des négociations à intervenir entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie relative au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.

38 - Projet de modification du règlement de fonctionnement des Temps périscolaires à effet du 1^{er} septembre 2019 [Délibération n° Del.2019-II-64]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement de fonctionnement des temps périscolaires à effet du 1^{er} septembre 2019.

39 - Approbation de la convention d'utilisation de données numériques issues du système d'information du parc naturel régional du massif des bauges entre la commune et le Parc des Bauges [Délibération n° Del.2019-II-65]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention d'utilisation de données numériques issues du système d'information du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

40 - Approbation de la convention de servitude sur une propriété privée relative à l'installation de bornes d'alimentation électrique à destination du camping sur le site du Val de Tamié [Délibération n° Del.2019-II-66]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention de servitude sur une propriété privée relative à l'installation de bornes d'alimentation électrique à destination du camping sur le site du Val de Tamié.

41 - Création d'un poste de permanent au sein de la Régie SAMBUY / VAL DE TAMIE [Délibération n° Del.2019-II-67]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la création d'un poste "D'agent Commercial Spécialisé" à temps plein 35 h dédié au Val de Tamié, au Taux horaire brut de 12,8 € et Conditions générales de la convention collective nationale des remontées mécaniques et domaines skiables et conditions particulières de l'Accord d'aménagement du temps de travail au sein de la Régie.

42 - Tarifs station de la Sambuy été 2019 [Délibération n° Del.2019-II-68]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs applicables à compter du 1^{er} Mai 2019 pour les remontées mécaniques, et les activités de la station de la Sambuy.

43 - Echange de portions de parcelles de terrain entre la Commune de Faverges-Seythenex et Monsieur et Madame MARTAU Michel et Julie situées au lieu-dit "Cornelier" vers le stade municipal Jean Carquex [Délibération n° Del.2019-II-69]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'échange à titre gratuit d'une portion de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section D n° 4052 pour 6 m² appartenant à la Commune contre la parcelle cadastrée section D n° 5890 pour 1 m² appartenant à Monsieur et Madame MARTAU.

44 - Acquisition de portions de parcelles de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées section D n° 3161-3164 et 3166 et appartenant aux Consorts DALL'AGNOL Michèle et SANTI Sylvie et situées au lieu-dit "Cornelier" vers le stade municipal Jean Carquex [Délibération n° Del.2019-II-70]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition de portions de parcelles de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées section D n° 3161-3164 et 3166 d'une superficie totale de 8 m², appartenant à Madame DALL'AGNOL Michèle et Madame SANTI Sylvie, pour un montant total de 400 Euros.

45 - Acquisition d'une portion de parcelle de terrain entre la Commune de Faverges-Seythenex et Monsieur et Madame BOURGEOIS Gérard située au lieu-dit "Cornelier" vers le stade municipal Jean Carquex [Délibération n° Del.2019-II-71]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition entre Monsieur et Madame BOURGEOIS et la Commune de Faverges-Seythenex, et l'instauration de la servitude de passage.

46 - Acquisition de portions de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées section B n° 533-534 et 2099 appartenant aux Consorts CAVAGNON, CHAPPIS et COTTET représentés par Monsieur COTTET Roger et situées Route de Vesonne [Délibération n° Del.2019-II-72]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition entre la Commune de Faverges-Seythenex et les Consorts CAVAGNON, CHAPPIS et COTTET représentés par Monsieur COTTET Roger.

47 - Acquisition d'une portion de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section B n° 1757 appartenant à Monsieur et Madame BARRAL Julien et située Route de la Balmette [Délibération n° Del.2019-II-73]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'acquisition entre la Commune de Faverges-Seythenex et Monsieur et Madame BARRAL Julien.

48 - Aide au ravalement des façades et à l'isolation thermique des bâtiments – Année 2019 [Délibération n° Del.2019-II-74]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la reconduction de l'aide au ravalement des façades si l'isolation thermique des bâtiments est existante ou réalisée.

49 - Acquisition de parcelle de terrain avec bâti cadastrée section D n° 6349 appartenant aux Consorts MOUTHON Henri, Jean-Marie et Sylvain et située au 38 rue Asghil Favre – 74210 FAVERGES-SEYTHENEX [Délibération n° Del.2019-II-75]

A la majorité des suffrages exprimés par 35 voix pour, 3 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime et Yves Chappaz), le conseil municipal approuve l'acquisition de parcelle de terrain avec bâti cadastrée section D n° 6349 appartenant aux Consorts MOUTHON Henri, Jean-Marie et Sylvain et située au 38 rue Asghil Favre pour un montant s'élevant à la somme de 100 000 euros.

50 - Portage foncier par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF74) – Consorts PRUD'HOMME – 95 rue Asghil Favre – Section D n° 5919 [Délibération n° Del.2019-II-76]

A la majorité des suffrages exprimés par 33 voix pour, 5 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration et Yves Chappaz), le conseil municipal approuve les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien par l'EPF 74 pour l'acquisition de la parcelle n° 5919, section D, sis 95 rue Asghil Favre et appartenant aux Consorts PRUD'HOMME.

51 - Tiers Lieu Culturel : Aménagement d'une salle de réunion dans le bâtiment des bureaux. Autorisation de dépôt d'un permis de construire et d'une demande d'autorisation de création d'un établissement recevant du public [Délibération n° Del.2019-II-77]

A la majorité des suffrages exprimés par 32 voix pour, 5 contre (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration et Yves Chappaz) 1 abstention (Martine Brassoud), le conseil municipal approuve le dépôt d'un permis de construire ainsi qu'une demande d'autorisation de créer un établissement recevant du public, relatifs à la création d'une salle de réunion dans le futur Tiers Lieu Culturel.

52 - Approbation de la convention de groupement de commandes à intervenir entre le SYANE et la Commune de Faverges-Seythenex pour l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, des télécommunications et d'éclairage public sur la Place Gambetta [Délibération n° Del.2019-II-78]

A la majorité des suffrages exprimés par 34 voix pour, 4 abstentions (Anne-Marie Bernard, Khaled Adjerime, Eric Gerdil, Sarah Di Gléria par sa procuration), le conseil municipal approuve la convention constitutive du groupement de commandes à intervenir entre la Commune de Faverges-Seythenex et le SYANE telle qu'annexée à la présente délibération, autorise le lancement des consultations pour la réalisation des travaux par voie de procédures adaptées, accepte que la coordination du groupement soit assurée par le SYANE, et désigne comme représentant dans la commission d'appel d'offres appelée à être constituée dans le cadre de la mise en place de ce groupement de commandes, Monsieur Marcel CATTANEO, Maire de Faverges-Seythenex en qualité de titulaire et Monsieur Alfred GOLLIET-MERCIER, membre de la Commission d'Appel d'Offres de Faverges-Seythenex en qualité de suppléant.

53 - Mise en œuvre d'une consultation sous forme de procédure adaptée et autorisation de signature du marché de travaux – Contrat de maintenance et d'entretien des installations de production d'énergie et de traitement d'air des bâtiments communaux sur le territoire de la Commune de Faverges-Seythenex [Délibération n° Del.2019-II-79]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la mise en œuvre la procédure adaptée relative à l'ensemble des travaux de maintenance et d'entretien des installations de production d'énergie et de traitement d'air des bâtiments communaux sur le territoire de la Commune de Faverges-Seythenex.

54 - Mise en œuvre d'une consultation sous forme de procédure adaptée et autorisation de signature du marché de services – Mission d'assistance technique, financière et juridique pour le réseau de chaleur de la ville de Faverges-Seythenex [Délibération n° Del.2019-II-80]

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la mise en œuvre la procédure adaptée relative à la Mission d'assistance technique, financière et juridique relative au réseau de chaleur de la ville de Faverges-Seythenex.

55 - Information du Conseil Municipal

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal.
Le conseil municipal prend acte.

Séance est levée à 00 heures 35.